



**IMT Mines Alès**  
École Mines-Télécom

**MS** MASTÈRE SPECIALISE



Si vous êtes attiré•e par l'Industrie Extractive, les Mines et Carrières,

Si vous souhaitez intégrer les enjeux d'une exploitation durable et responsable,

**le MASTÈRE SPÉCIALISÉ  
EXPLOITATION ET ENVIRONNEMENT MINIERS**  
vous permettra d'atteindre vos objectifs !



## IMT Mines Alès

Créée en 1843 à Alès, IMT Mines Alès s'y est développée et s'est adaptée aux évolutions du monde industriel et de la société. Fondée pour former des cadres pour l'industrie minière, elle est maintenant une grande école d'ingénieurs pluridisciplinaire au rayonnement international. Elle est membre de l'Institut Mines-Télécom, premier groupe de grandes écoles d'ingénieurs et de managers en France.

IMT Mines Alès est l'une des dernières écoles à proposer des formations dans les secteurs de l'industrie extractive et de première transformation des minéraux et substances minérales.

## Mastère Spécialisé

Le **Mastère Spécialisé (MS)** est une marque collective qui appartient à la Conférence des Grandes Écoles. Il a été créé en 1983 afin de répondre à la demande des entreprises

françaises qui souhaitent recruter des diplômés possédant des compétences pour des spécialisations très pointues et occuper des fonctions dans des secteurs très précis. Il permet aux étudiants de développer leurs meilleurs atouts et constitue un tremplin pour leur carrière professionnelle.

- ▶ Haut niveau de spécialisation en adéquation avec les besoins des entreprises
- ▶ Formation opérationnelle : stages, projets
- ▶ Partenaires industriels engagés dans la formation
- ▶ Accréditation par la Conférence des Grandes Écoles
- ▶ Accompagnement individualisé

## OBJECTIFS

Le Mastère **MS-2EM** vise à répondre à la demande croissante de cadres spécialisé·e·s en mines et carrières principalement dans les pays Francophones producteurs de matières premières.

Notre ambition est de répondre plus particulièrement à la partie du processus minier « **Etudes Minières, Projets Miniers et Extraction** ».

Exploration

Études minières

Projet Minier

Extraction

Valorisation

Après-mine

## PROCESSUS MINIER

Le programme que nous proposons met en lumière, de manière très pragmatique, les **enjeux environnementaux, sociétaux et économiques** d'une exploitation, depuis la découverte d'un gisement, jusqu'à l'abandon du site.

Avec pour objectif de former des cadres intégrant les enjeux d'une exploitation durable et responsable qui pourront occuper différentes fonctions :

**Responsable d'exploitation**



**Bureau d'études**  
**Conception**  
**Faisabilité**  
**Construction**

**Responsable HQSE**  
(**Hygiène, Qualité, Sécurité, Environnement**)

**Direction de production**

**Évaluation des Ressources**

## Crédits ECTS

75 Crédits ECTS :

- ▶ Formation managériale (Profil métier au choix) : 150 h – Optionnelle
- ▶ Cours : 270 h – 30 ECTS
- ▶ Etude Technique : 210 h - 15 ECTS
- ▶ Thèse professionnelle : 5 à 6 mois - 30 ECTS

## Durée de la formation

**La formation dure 12 mois,** répartis entre :  
-6 mois de formation à l'école (septembre – février)  
-5 à 6 mois de thèse professionnelle en entreprise (mars – juillet/août).

## PEDAGOGIE

- ▶ Pédagogie active basée sur la réalisation de projets et l'expérience en entreprise.
- ▶ Nombreux partenaires industriels et institutionnels

### Profil Métier au choix

- ▶ Ingénieur manager stratégie & innovation
- ▶ Ingénieur d'affaires
- ▶ International responsible business developer
- ▶ Chef de projets complexes
- ▶ Responsable d'unité
- ▶ Ingénieur supply chain manager

### Modules Méthodologiques et Techniques

- ▶ Géosciences
- ▶ Méthodes d'exploitation minière
- ▶ Travaux miniers à ciel ouvert
- ▶ Travaux miniers souterrains
- ▶ Environnement et Société
- ▶ Outils numériques

### Projet

- ▶ Étude Technique « Mines »

### Thèse professionnelle

- ▶ Mission en entreprise de 5 à 6 mois
- ▶ Etude complète d'un sujet industriel réel
- ▶ Accompagnement personnalisé
- ▶ Rédaction d'une thèse professionnelle
- ▶ Soutenance devant un jury d'experts

## Frais de scolarité et de dossier

### Frais de scolarité

- ▶ Candidature individuelle : **6000 €**
- ▶ Candidature – Formation Continue : **11 000 €**

### Frais de dossier

**60 €**

### Modalités de paiement

- ▶ Règlement par virement bancaire avant la rentrée scolaire

## Contacts

IMT Mines Alès  
Mastère 2EM  
6 avenue de Clavières  
30319 Alès cedex  
France

Tél +33 (0)4 66 78 50 00

[www.imt-mines-ales.fr](http://www.imt-mines-ales.fr)

**François MANNE** : Responsable pédagogique ISERM/2EM  
Tél. : +33 04 66 78 56 63  
+33 06 12 51 31 17  
[francois.manne@mines-ales.fr](mailto:francois.manne@mines-ales.fr)

**Hanane MRINI** : Assistante administrative et pédagogique  
Tél : +33 04 66 78 56 94  
[hanane.mrini@mines-ales.fr](mailto:hanane.mrini@mines-ales.fr)

## ADMISSION

Que vous soyez jeune diplômé·e ou actuellement en poste, vous êtes potentiellement admissible au MS-2EM.

Le traitement des candidatures s'organise du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril selon les modalités suivantes :

### ▶ **Étape 1 : Étude des dossiers – Éligibilité**

Les dossiers de demande d'inscription doivent être transmis dûment complétés et accompagnés de la totalité des annexes requises, par [courriel \(hanane.mrini@mines-ales.fr\)](mailto:courriel (hanane.mrini@mines-ales.fr)).

Pour être éligible, les candidats devront être titulaires de l'un des niveaux de diplôme et/ou expérience suivants :

- un titre d'ingénieur (généraliste ou spécialisé) ;
- un Master 2 technique ou scientifique ;
- un Master 1 technique ou scientifique couplé à 3 années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'Industrie Extractive.

▶ **Étape 2 : Entretiens individuels – Admissibilité** Après analyse des dossiers, les candidatures retenues feront l'objet d'un entretien individuel dans les locaux d'IMT Mines Alès ou par visioconférence. Cette seconde étape visera, notamment, à évaluer les connaissances et la motivation des candidats, à préciser leur projet professionnel et à vérifier son adéquation avec la formation.

### ▶ **Étape 3 : Jury - Admission**

Le jury d'admission se réunira à 3 reprises (fin mars, fin avril et fin mai) et se prononcera sur l'admission des candidats.

**Attention** : les dossiers des ressortissants hors Union Européenne concernés par la procédure « Etudes en France » devront nous parvenir au plus tard le 15 mars.

Toutes les informations utiles sont disponibles sur la plateforme « [études en France](#) »